



Communiqué de la FASTI - 3 août 2011

Fermeture de tous les centres de rétention

Le ministère de l'Intérieur qui annonce l'ouverture prochaine du plus grand « centre de rétention » de France, n'a pas de quoi pavoiser.

En effet après Vincennes, Marseille, et tout dernièrement Nîmes, la révolte gronde dans les « centres de rétention ».

Celui de Lyon Saint-Exupéry vient de brûler. Il était heureusement à moitié vide en raison de travaux de réfection dus à la vétusté des locaux et à des

défaillances du système de contrôle du dispositif de surveillance et de verrouillage des issues. Ce « centre de rétention », où le gouvernement s'était flatté d'installer « une aire de jeux et des chaises hautes pour les enfants » est aujourd'hui fermé.

Les quelque 70 occupant-e-s, des hommes en majorité et une famille avec un bébé de 1 an, ont dû être évacués vers les centres de Nîmes et de Toulouse.

Neuf personnes ont passé le weekend en garde à vue, cinq ont été remises en liberté, quatre, tunisiennes et marocaines, emprisonnées à Corbas près de Lyon.

Un silence pudique a masqué l'événement, contrairement à ce qui s'était passé lors de l'incendie du CRA de Vincennes. Autres temps, autres mœurs, ce n'est pas l'intérêt du moment !

Si l'on ne connaît pas actuellement le résultat des procédures engagées, on ne peut qu'émettre les plus vives protestations contre ce qui aurait pu tourner au drame dans ces lieux d'absolu non-droit, où des personnes, hommes, femmes et enfants, qui n'ont commis aucun autre crime que celui d'être sans papiers, sont dépossédées de toute humanité. La révolte qui les anime et qui se manifeste de multiples manières, gestes fréquents d'auto-mutilation, grèves de la faim, incendies ... rejoint le cri de tous ces « indignés » qui à travers le monde revendiquent un droit de cité, un droit à la dignité.

La FASTI manifeste son entière solidarité avec tous les occupant-e-s de ces « centres de rétention », prisons qui ne disent pas leur nom. Elle demande la libération immédiate des personnes emprisonnées à Corbas.

Elle rappelle sa revendication de FERMETURE de TOUS les CENTRES de RETENTION.

Le système répressif de contrôle et de gestion des « flux migratoires » vient une nouvelle fois de faire la preuve de son inanité en mettant des vies en péril.

En cela ce système est criminel.

On ne peut prétendre mettre en échec l'engrenage infernal des drames et des révoltes, qu'en revendiquant ce droit inaliénable inscrit dans l'article 13 de la « Déclaration universelle des droits de l'homme », la liberté de circulation, ainsi que le droit à la libre installation des personnes.

Le Bureau Fédéral

--

FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleur-euse-s Immigré-e-s)

- 58, rue des Amandiers - 75020 PARIS

Tél : 01.58.53.58.53. - Fax : 01.58.53.58.43.

courriel : coordination@fasti.org

Site : www.fasti.org